La gestion du risque inondation

Bruno Ledoux





75008 Paris

LONDRES - PARIS - NEW YORK

Tables des matières

Synthèse introductive1
Partie 1 - Connaissance du risque inondation
Chapitre 1
Pourquoi et comment évaluer le risque ?15
1. Qu'est-ce que le risque ?
Chapitre 2
Connaissance de l'aléa25
1. Les différents types d'inondation 27 1.1. Les inondations de plaines 28 1.2. Les inondations par crues torrentielles 30 1.3. Les inondations par ruissellement en secteur urbain 32 1.4. Inondation par remontées de nappe 34

79	
79 79	
80	
83	
85	
86	
87	
88	
90	
91	
92	
97	
98	
98	Ħ
99	nu dé
	est
99	risée
01	anto
02	non
	copie
	ohoto
	-La
05	sier –
06	-avoi
00	©

3.2. Fréquence des crues	55
3.3. Incertitude sur la mesure des débits	56
3.4. Incertitude sur le zonage	56
4. Détermination et représentation des zones inondables	
4.1. Importance de la carte	
4.2. L'approche historique	59
4.3. L'approche hydrogéomorphologique	60
4.4. La modélisation hydraulique	64
4.5. La cartographie des zones inondables	74
Chapitre 3	
Connaissance des enjeux exposés	77
1. À quoi sert la connaissance des enjeux ?	
1.1. Que faut-il entendre par enjeux ?	
1.2. Objectifs assignés à la connaissance des enjeux	
1.3. Faut-il se limiter à la zone inondable ?	
2. Évaluation des populations exposées	85
2.1. Évaluation à l'échelle communale	
2.2. Évaluation à l'échelle d'une agglomération et des communes proches	
2.3. Évaluation à l'échelle régionale	
3. Recensement et analyse des enjeux économiques	90
3.1. La typologie des enjeux	91
3.2. Le recensement des enjeux	
4. Reconstituer l'historique de l'urbanisation des zones inondables	97
4.1. Contexte de l'étude sur la plaine de la Salanque	98
4.2. Estimation de la consommation d'espace	98
5. Enjeux et prospective	
5.1. Potentiel d'urbanisation, évolution démographique et contraintes	
réglementaires	
5.2. Approche économique d'un SDAGE (Loire-Bretagne)	
6. Les enjeux du « non-développement »	102
Chapitre 4	
Connaissance de la vulnérabilité des enjeux exposés	_105
1. Le concept de vulnérabilité	
1. Le concept de vumeraume	106

1.5. Les coulées de boue35 3. Les incertitudes sur la fréquence des crues et le zonage de l'aléa......52

1.1. Les travaux de l'UNDRO et la Décennie internationale	
1.2. La notion de vulnérabilité est-elle attachée à un aléa ?	108
1.3. En France, pas de définition arrêtée du concept de	
vulnérabilité	109
2. La vulnérabilité considérée comme une mesure des enjeux ou une	
caractérisation de l'occupation des sols	110
2.1. La vulnérabilité est parfois synonyme d'enjeux	110
2.2. La vulnérabilité comme façon de hiérarchiser	
les enjeux exposés	
2.3. La vulnérabilité au cœur de la méthode Inondabilité	113
3. La vulnérabilité comme la mesure monétaire des dommages	
potentiels	115
4. La vulnérabilité comme la propension à subir des dommages	115
4.1. Trois approches de la vulnérabilité	
4.2. L'approche systémique de la vulnérabilité : les facteurs de	
vulnérabilité	117
5. La vulnérabilité humaine	122
5.1. Une enquête sur la mortalité imputable aux inondations	122
5.2. Conséquences sanitaires des inondations	
5.3. Impacts psychologiques	125
6. Les difficultés d'une déclinaison opérationnelle de la vulnérabilité	127
6.1. L'activité économique du Val-de-Marne	127
6.2. La catastrophe Gard (2002) au crible d'une grille d'analyse	
de la vulnérabilité	130
6.3. Côte Vermeille	134
6.4. Plaine de la Salanque	135
6.5. Réunion	137
Chapitre 5	
Évaluation du risque	143
1. La modélisation des impacts économiques	144
1.1. Les caractéristiques de l'aléa	
1.2. Les caractéristiques des enjeux	
1.3. Les équations pour calculer les dommages	
1.4. Les sources d'erreur et les incertitudes	
1.5. Le calcul des dommages	
1.6. Confrontation entre la modélisation et le retour d'expérience	
2. L'approche qualitative du risque	154
2.1. Hiérarchisation de la vulnérabilité et croisement avec une	
échelle d'aléa	
2.2. Expérience sur la Côte Vermeille : le dire d'experts	156

1.2. La logique des PPR17	3
1.3. Ouvrages et crue de référence	5
1.4. Risque acceptable et méthode Inondabilité	5
2. L'exemple de la Camargue	7
3. Exemples étrangers)
3.1. Suisse	
3.2. Pays-Bas	
4. Le rapport Dauge : proposition d'une méthode pour définir	
le risque acceptable182	1
5. Le principe de précaution a-t-il sa place en matière d'inondation ?186	
5.1. Quelques remarques sur le principe de précaution	
5.2. Précaution et prévention	3
5.3. Précaution et inondation)
5.4. Précaution et changement climatique	
Chapitre 2	
Chaptife 2	
L'indispensable approche globale et la gestion intégrée par bassin197	7
L'indispensable approche globale et la gestion intégrée par bassin197	
L'indispensable approche globale et la gestion intégrée par bassin197 1. Intégrer la gestion des inondations de la gestion descours d'eau202	2
L'indispensable approche globale et la gestion intégrée par bassin197 1. Intégrer la gestion des inondations de la gestion descours d'eau202 1.1. Les crues, une facette parmi d'autres de la vie des cours d'eau202	2
L'indispensable approche globale et la gestion intégrée par bassin197 1. Intégrer la gestion des inondations de la gestion descours d'eau202 1.1. Les crues, une facette parmi d'autres de la vie des cours d'eau202 1.2. La démarche bien rodée des schémas	2 2 3
L'indispensable approche globale et la gestion intégrée par bassin197 1. Intégrer la gestion des inondations de la gestion descours d'eau202 1.1. Les crues, une facette parmi d'autres de la vie des cours d'eau202 1.2. La démarche bien rodée des schémas	2 2 3
L'indispensable approche globale et la gestion intégrée par bassin197 1. Intégrer la gestion des inondations de la gestion descours d'eau	2 2 3 5 5 5
L'indispensable approche globale et la gestion intégrée par bassin197 1. Intégrer la gestion des inondations de la gestion descours d'eau202 1.1. Les crues, une facette parmi d'autres de la vie des cours d'eau202 1.2. La démarche bien rodée des schémas203 2. Rapprocher la gestion des risques de l'aménagementdu territoire205 2.1. Eau, risque et aménagement206 2.2. Les échelles et les outils	2 2 3 5 5 5
L'indispensable approche globale et la gestion intégrée par bassin	2 2 3 5 5 7
L'indispensable approche globale et la gestion intégrée par bassin197 1. Intégrer la gestion des inondations de la gestion descours d'eau	2 2 3 5 5 6 7
L'indispensable approche globale et la gestion intégrée par bassin	2 2 3 5 5 7 7 3
L'indispensable approche globale et la gestion intégrée par bassin	2 2 3 5 5 7 3 3 3
L'indispensable approche globale et la gestion intégrée par bassin	2 2 3 5 5 7 3 3 9
L'indispensable approche globale et la gestion intégrée par bassin	2 2 3 5 5 7 3 3 9

Partie 2 - Gestion du risque inondation

Chapitre 1

218
222
226
233
234
237
237
238
240
241
251
251
252
255
258
259
261
265
268
268
269
269
269 270
269 270 277
269 270 277 280
269 270 277 280
269 270 287 285 287
269 270 280 285 287
269 270 287 285 287 290
269 270 287 285 287 290 291
269 270 287 285 287 290 291
269 270 280 285 290 291 294 295
269 270 280 285 290 291 295 295 302
269 270 280 285 291 294 295 302 303
269 270 280 285 290 291 295 295 302
269 270 280 285 291 294 295 302 303

1.1. Protection et prévention jusqu'à la fin du XIX ^e siècle	316
1.2. Protection et prévention au XX ^e et XXI ^e siècles	
2. Le partage des responsabilités et le défi de la prévention	
2.1. La faute à qui ?	
2.2. Comment relever le défi ?	
2.3. Mais à quoi sert le PPR ?	
3. Les outils réglementaires	
3.1. Outils de la compétence des communes	333
3.2. Outils de la compétence de l'État	
3.3. Les plans de prévention des risques, piliers de la prévention	
des risques	339
3.4. La réflexion des parlementaires en matière de prévention	
4. La réduction de la vulnérabilité	
4.1. Vivre avec les crues ?	
4.2. Agir sur l'existant	
4.3. Réduire la vulnérabilité : un défi technique, financier et culturel	
4.4. Réduction de la vulnérabilité de l'habitat	
4.5. Réduction de la vulnérabilité en milieu industriel	
4.6. Réduction de la vulnérabilité des exploitations agricoles	383
5. Expropriation et délocalisation	
5.1. La loi Barnier et ses limites	.385
5.2. L'apport de la loi Risques	.387
6. Les campings	.391
6.1. Une série tragique	.391
6.2. La réglementation en vigueur	.391
6.3. La situation nationale	.393
Chapitre 5	
Les aménagements de protection (les mesures structurelles)	. 395
1. Mesures structurelles versus mesures non structurelles	.398
1.1. Définition	.398
1.2. De l'utilisation d'un concept à sa mise en œuvre effective	.401
1.3. La position surprenante de la Cour des comptes	.403
1.4. La protection contre les inondations est-elle économiquement	
irrationnelle?	.405
2. La place des mesures de protection dans une stratégie globale	
de réduction du risque	.407
2.1. Le concept de floodplain management	
2.2. Les réactions à la suite des inondations du Mississippi	.409
2.3. Et en France ?	.410
3. Protéger les lieux habités	.412
3.1. Le calibrage du lit mineur	413

3.2. Les digues	
3.3. Les barrages	
4. Protection, entretien des ouvrages et responsabilités	
4.1. La vieille loi de 1807 et l'exemple de la Camargue	
4.2. Qui doit gérer les ouvrages ?	
4.3. Le financement	
4.4. Les responsabilités	439
Chapitre 6	
Préservation et restauration des champs d'expansion des crues	
Ralentissement dynamique	_457
1. Contexte des actions vis-à-vis des champs d'expansion	460
1.1. Tour de France des initiatives de gestion des champs d'expansion	
1.2. Deux grandes problématiques guident les actions sur les champs	
d'expansion des crues	
1.3. Le contexte du ralentissement dynamique	
2. Stratégies de préservation des zones inondables	
2.1. Objectifs de la préservation	
2.2. Maîtriser l'urbanisation	
2.3. Protéger les espaces naturels	469
2.4. Conserver une agriculture adaptée	
3. Stratégies pour restaurer/améliorer/créer des zones inondables	478
3.1. Définition des concepts	
3.2. La restauration « légère » de la fonction écrêtement des crues	479
3.3. La restauration « lourde » de la fonction écrêtement des crues	480
3.4. L'amélioration de la fonctionnalité écrêtement des crues	482
3.5. La création de zones inondables	
3.6. Indemnisation et servitudes	
4. Conclusions sur les facteurs de succès ou d'échec	500
4.1. Les acteurs	
4.2. La boîte à outils	502
4.3. Des projets de territoire	
4.4. Le temps, nécessaire et contraignant	504
Chapitre 7	
Information et communication	_ 507
1. La communication n'est pas la concertation	510
1.1. Communication / Concertation / Négociation	
1.2. Quels sont les objectifs de la communication ?	
2. L'information réglementaire	
2.1. Un dispositif novateur et ambitieux	

2.2. Mais un lourd constat d'échec	515
2.3. L'obligation faite au maire d'informer régulièrement	
la population	517
2.4. L'information par le moyen des actes de vente ou de location	
2.5. La pose de repères de crues	
2.6. Critiques de l'information préventive	
3. L'étude de la perception des risques	525
3.1. Les sciences sociales au service de la prévention	525
3.2. Comment étudier la perception du risque ?	
4. Information et sensibilisation : quels publics visés ?	
4.1. Les associations	
4.2. Les enfants	534
Chapitre 8	
Culture et mémoire	537
1. Pourquoi développer la mémoire des inondations ?	
1.1. Le concept plus large de « culture du risque »	
1.2. Histoire et mémoire	
1.3. Quelle définition de la « culture du risque » ?	
2. Comment développer cette mémoire ?	
2.1. Mobiliser des moyens au regard des objectifs	
2.2. Préserver et valoriser	541
2.3. Les différentes mémoires	
2.4. Des distinctions qui induisent des stratégies de préservation	
différentes	542
2.5. Le travail de préservation	
2.6. Le travail de valorisation	
Chapitre 9	
Les démarches de concertation et de négociation	557
1. Un chemin balisé ?	562
1.1. Bref rappel sur l'histoire des procédures du débat public	
1.2. La charte de la concertation de 1996	563
1.3. Appropriation active de la prévention du risque d'inondation	
1.4. PPR et concertation	
2. Qui décide et comment ?	
2.1. Qui décide quoi ?	573
2.2. La concertation n'est pas la décision	
2.3. Qui anime la concertation ?	
3. L'analyse coûts-avantages	577
3.1. Principes généraux	

3.2. La notion d'avantages (ou de bénéfices)	579
3.3. À quoi servent les études économiques réalisées en France ?	
4. La démarche « charte de la concertation inondation »	
4.1. Projet de PPR et modes de développement urbain :	
le Lamentin à la Martinique	592
4.2. Nature de l'expertise sollicitée	
4.3. Un diagnostic partagé pour la concertation	593
4.4. Écouter, synthétiser, restituer	593
4.5. Faire réagir pour rapprocher les points de vue	
5. Le diagnostic territorial orienté inondation	
5.1. Une aide à la compréhension des enjeux et des potentialités	
de développement	597
5.2. Une aide à la réflexion et à la concertation	
5.3. Des outils spécifiques au diagnostic territorial orienté inondation.	598
5.4. La Boucle de Poses (Eure)	599
6. L'audit patrimonial	611
6.1. Principes généraux de l'audit patrimonial	611
6.2. Audit patrimonial et risque inondation	
7. Négocier le risque : la méthode inondabilité	615
Chapitre 10	
La gestion de crise	_619
1. Prévision et alerte	622
1.1. Historique des services d'annonce des crues	
1.2. Le dispositif réglementaire de la prévision et de l'alerte	
1.3. De l'annonce à la prévision des crues	636
1.4. Le rôle que peuvent jouer les collectivités territoriales	639
2. La planification	646
2.1. Rénovation de la planification opérationnelle	647
2.2. L'organisation départementale et nationale	650
2.3. Départementalisation et financement des secours	
2.4. Le rôle du maire	
2.5. Plans de sauvegarde communaux	658
Chapitre 11	
	672
Post-crise et reconstruction	
1. Les enseignements des catastrophes récentes	675
1.1. II makilingtion models indianonable	
1.1. Une mobilisation rapide indispensable	676
1.2. Crise et post-crise : élargissement du concept de crise	676 676

1.10. Les interventions sur les rivières	685
1.11. L'intervention de l'Assurance	
1.12. L'importance de l'information et de la communication	
1.13. La nécessité d'un véritable bureau départemental de	067
	600
la reconstruction lors des catastrophes majeures ?	689
2. L'expérience québécoise	693
2.1. Présentation de la région du Saguenay	694
2.2. Le déroulement de la catastrophe et l'ampleur des dommages	694
2.3. La gestion de la crise	695
2.4. Le dispositif de la reconstruction	696
2.5. La restauration des rivières	697
2.6. Les aides aux familles	
2.7. Urbanisme et prévention	698
2.8. Le retour d'expérience organisé par les Québécois	699
2.9. Les suites de la reconstruction	700
2.10. Le point de vue français sur la catastrophe du Saguenay	702
3. Le retour d'expérience	710
3.1. Le REX : une initiative essentiellement étatique	710
3.2. Inciter les collectivités à pratiquer leur propre REX	712
3.3. La méthode du REX positif	712
Chapitre 12	
L'assurance du risque inondation	_715
1. Le risque inondation est-il assurable ?	710
1. Le risque mondation est-il assurance et le risque il d'	/18
1.1. Les principes de l'assurance et le risque inondation	/18
1.2. Trois principes pour indemniser les victimes d'inondations	/19
2. L'originalité du système français	720
2.1. Comment fonctionne le système français ?	720
2.2. La réassurance	721
2.3. Constatation de l'état de catastrophe naturelle et procédure	
d'indemnisation	
2.4. Contentieux entre assurés et assureurs	
2.5. Les comptes du système cat nat	725
3. Le régime d'indemnisation des calamités agricoles	
	726
agricultural des caratimes agricules	726

1.4. La mobilisation du niveau central : aides financières.

1.5. La mobilisation du niveau départemental : une tâche

dérogations et conseils678

énorme et complexe6791.6. L'aide aux particuliers6801.7. L'aide aux entreprises6821.8. Aides aux agriculteurs6831.9. L'aide aux collectivités locales683

3.1. Principes et fonctionnement	726
3.2. Aspects financiers du fonds et autres aides	729
3.3. Critiques du système et évolutions possibles	732
4. Quelles solutions à l'étranger ?	733
4.1. Espagne, Danemark, Norvège: assurance inondation	
obligatoire	734
4.2. Suisse : assurance et fonds privés	
4.3. Belgique : s'inspirer du système français en le corrigeant	735
4.4. Pays-Bas, Royaume-Uni et Finlande : des solutions diverses	
en fonction de la nature du risque et de la culture économique	
des États	737
4.5. L'Italie : quasi inexistence de l'assurance inondation	
4.6. L'Allemagne : une tarification par zone de risque31	
4.7. Le programme national américain de couverture du	
risque inondation	739
5. Quelle évolution possible du système français ?	
5.1. Première critique : les frais de gestion	
5.2. Seconde critique : la dérive du système	
5.3. Troisième critique : un système qui n'incite pas à la prévention	
5.4. L'utilisation des primes pour la prévention : le Fonds Barnier	
Conclusion	747
A	751